



Commune d'AIGUEFONDE

Séance du Conseil Municipal
En date du 5 octobre 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le cinq octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 28 septembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL, Maire.

Étaient présents : M. GAREL, Mme BLANC. M. CÉRÉ. Mme OUZIOUI. MMS. LEROUX, POLLET. Mme GALTIER-CAUQUIL M. GUÉRIN. Mme BRIAUT. M. RASTOUIL. MMS MOUTY, SEGONNE. Mmes ROMÉRO, CHALARD. MMS LACROUX, COUZINIÉ. Mme ZACARIAS. M. GARCIA.

Étaient excusés : Mme MIRA donne procuration à Mme BLANC. Mme BEUCAMP donne procuration à M. LEROUX. Mme MOREIRA donne procuration à M. GAREL. M. BARTHES. Mme BAUX-NARVAEZ.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe GUÉRIN

Nombre de membres en exercices :	23
Nombre de membres présents :	18
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres votants :	21

Délibération n°	Décisions prises par le Maire	Pris acte de la communication	
Délibération n° 2022-039	Décisions prises par le Maire		
Délibération n° 2022-040	Décision modificative n° 1/2022-Budget principal	Approuvée à l'unanimité	
Délibération n° 2022-041	Attribution de subventions « Vitrines » et « Façades »	Approuvée à l'unanimité	
Délibération n° 2022-042	Convention de mise en fourrière	Approuvée à l'unanimité	
Délibération n° 2022-043	Modification des tarifs communaux à compter du 6 octobre 2022	20 voix pour et 1 voix contre	
Délibération n° 2022-044	Dénomination des trois salles associatives de Calmon	N° 1	20 Pour et 1 Contre
		N° 2	17 Pour et 4 Contre
		N° 3	18 P – 2 Abs – 1 C
Délibération n° 2022-045	Eglise St-Pierre : demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDT	Approuvée à l'unanimité	
Délibération n° 2022-046	Eglise St-Pierre : demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet au titre de la valorisation des espaces publics	Approuvée à l'unanimité	
Délibération n° 2022-047	Accroissement temporaire et saisonnier d'activité : création d'emplois non permanents	Approuvée à l'unanimité	
Délibération n° 2022-048	Suppression et création de poste d'adjoint technique	Approuvée à l'unanimité	
Délibération n° 2022-049	Création d'un emploi permanent à temps non complet	Approuvée à l'unanimité	